

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2188 - 9 juillet 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Retraites massacrées,
emplois sacrifiés,
spéculateurs protégés:
c'est ça le capitalisme !**

Affaire Woerth-Bettencourt-Sarkozy...



**Les dessous sales du monde
bourgeois et de ses serviteurs**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Fermeture de blocs opératoires
 - La pub pour les cliniques privées
 - La loi sur le port de la burqa
 - p. 5 ■ Les économies du gouvernement sur le dos des plus pauvres
 - La recherche a bon dos
 - Pas question de mettre l'état-major de l'armée au régime
 - p. 7 ■ Manifestation le 13 juillet contre le soutien aux dictateurs africains
 - p. 8 ■ Procès de Villiers-le-Bel
 - Non au flicage des travailleurs qui se défendent !
 - p. 12 ■ Dernières révélations chez les Bettencourt
 - Fuite des grandes fortunes en Suisse
- Dans le monde**
- p. 6 ■ Privatisations en Grèce
 - Élection en Pologne
 - République démocratique du Congo
- Dans les entreprises**
- p. 9 ■ Raffinerie des Flandres Total - Dunkerque ; Peugeot - Sochaux ; Jacob Delafon - Brive (Corrèze) ; Piscines de Paris
 - p. 10 ■ Téléperformance ; Clinique de la Côte d'Opale - Boulogne-sur-Mer ; CHU de Rouen ; Poste Paris Louvre
 - p. 11 ■ Bongard - Holtzheim (Bas-Rhin) ; Centre d'appels - Sitel - Pont-Sainte-Marie (Aube) ; Académie de Nantes ; Continental - Clairoix

Cet été, dans votre ville, rencontrez les militants de Lutte Ouvrière

Cet été, comme chaque été depuis de nombreuses années, les militants de Lutte Ouvrière vont sillonner le pays, faisant étape chaque jour dans des villes différentes pour y défendre nos idées et permettre à tous ceux qui le veulent de discuter avec eux.

Et dans cette période, justement, il est absolument nécessaire de discuter, de confronter nos idées, pour

comprendre que la crise que nous subissons depuis maintenant plus d'un an est la crise d'un système, le système capitaliste qui a fait faillite. Mais pour le moment ce n'est pas ceux qui en sont responsables, les banquiers, les trusts, qui paient les frais de cette crise, mais les classes populaires qui subissent le chômage, la précarité et l'austérité.

Pour ceux d'en bas, ce sont

les licenciements, le chômage partiel et l'angoisse du lendemain, pour ceux qui ont encore un emploi. Pour ceux d'en haut, l'argent coule à flots et les banques et autres grandes entreprises refont des bénéfices, qu'ils reversent à leurs actionnaires.

Mais cela n'est pas inéluctable et il est possible de refuser l'austérité. Le succès des manifestations du 24 juin contre le

racket sur le système des retraites a montré que bien des travailleurs ne veulent pas tout accepter. Et le 7 septembre, à l'appel des syndicats, il faudrait être encore plus nombreux dans la rue.

C'est pour discuter de tout cela que nous viendrons cet été dans les villes dont nous donnons ci-dessous la liste. Venez à notre rencontre !

Côte basque – Béarn – Landes

Jeudi 8 juillet : Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Vendredi 9 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 10 juillet : Mont-de-Marsan (Landes)

Savoie – Ain

Jeudi 8 juillet : Oyonnax (Ain)

Vendredi 9 juillet : Villefranche-sur-Saône (Rhône)

Samedi 10 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)

Vosges – Franche-Comté

Jeudi 8 juillet : Épinal (Vosges)

Vendredi 9 juillet : Gérardmer (Vosges)

Samedi 10 juillet : Saint-Dié (Vosges)

Bretagne

Jeudi 8 juillet : Vannes (Morbihan)

Vendredi 9 juillet : Lanester (Morbihan)

Samedi 10 juillet : Lorient (Morbihan)

Pas-de-Calais – Nord – Somme

Lundi 12 juillet : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

Mardi 13 juillet : Dunkerque (Somme)

Mercredi 14 juillet : Boulogne (Pas-de-Calais)

Jeudi 15 juillet : Amiens (Somme)

Vendredi 16 juillet : Arras (Nord)

Samedi 17 juillet : Cambrai (Nord)

Seine-et-Marne – Yonne

Lundi 12 juillet : Auxerre (Yonne)

Mardi 13 juillet : Montereau (Seine-et-Marne)

Mercredi 14 juillet : Sens (Yonne)

Jeudi 15 juillet : Nemours (Seine-et-Marne)

Vendredi 16 juillet : Montargis (Loiret)

Samedi 17 juillet : Melun (Seine-et-Marne)

Alsace

Lundi 19 juillet : Mulhouse (Haut-Rhin)

Mardi 20 juillet : Sélestat (Bas-Rhin)

Mercredi 21 juillet : Colmar (Haut-Rhin)

Jeudi 22 juillet : Schiltigheim (Bas-Rhin)

Vendredi 23 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)

Samedi 24 juillet : Strasbourg et Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

Haute-Normandie – Baie de Somme

Lundi 19 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)

Mardi 20 juillet : Barentin (Seine-Maritime)

Mercredi 21 juillet : Maromme (Seine-Maritime)

Jeudi 22 juillet : Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

Vendredi 23 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)

Samedi 24 juillet : Abbeville (Somme)

Région havraise

Lundi 19 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)

Mardi 20 juillet : Gonfreville-l'Orcher et Harfleur (Seine-Maritime)

Mercredi 21 juillet : Lillebonne (Seine-Maritime)

Jeudi 22 juillet : Fécamp (Seine-Maritime)

Vendredi 23 juillet : Bolbec (Seine-Maritime)

Samedi 24 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)

Lot-et-Garonne et Gironde

Lundi 19 juillet : Agen (Lot-et-Garonne)

Mardi 20 juillet : Marmande (Lot-et-Garonne)

Mercredi 21 juillet : Libourne (Gironde)

Jeudi 22 juillet : Bordeaux-nord (Gironde)

Vendredi 23 juillet : Langon (Gironde)

Samedi 24 juillet : Bordeaux-centre (Gironde)

Sur le site Internet de Lutte Ouvrière Nouveau !

Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information de Lutte Ouvrière

Sur la page nationale et sur les pages régionales de notre site, vous pouvez désormais vous inscrire à notre liste de diffusion, qui vous permettra d'être informé chaque semaine de l'actualité de Lutte Ouvrière : éditorial, brèves, passages de nos camarades dans votre région, réunions publiques à venir, manifestations...

Si vous vous abonnez, la lettre de diffusion (nationale ou régionale) vous sera envoyée par mail chaque semaine.

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Deux sous-ministres « démissionnés » Dégâts collatéraux de l'affaire Bettencourt-Woerth

L'affaire Bettencourt-Woerth vient donc de faire ses premières victimes collatérales. Oh, en poussant à la démission Christian Blanc et Alain Joyandet, Sarkozy n'a pas sacrifié deux agneaux innocents !

Blanc, secrétaire d'État à l'Aménagement du Grand-Paris, s'est fait un nom en se faisant payer par l'État pour 12 000 euros de cigares en dix mois.

Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, outre une sombre histoire de trafic d'influence afin d'obtenir un permis de construire pour sa villa en Provence, s'est fait remarquer en louant, toujours aux frais de l'État, un jet privé pour la modique somme de 116 500 euros. Et ce pour aller présider une conférence en Martinique et en revenir à temps pour un Conseil des ministres ! Petit détail qui donne à l'affaire une allure encore plus écœurante : la conférence était consacrée à la reconstruction d'Haïti !

Faut-il préciser que la population pauvre d'Haïti, durement frappée par le tremblement de terre, continue à pa-taucher dans la gadoue au milieu des ruines, sans qu'elle voie la couleur de l'aide internationale, pendant qu'un ministricule prétend se pencher sur son sort en dépensant rien que pour son transport l'équivalent du salaire quotidien de 38 000 ouvriers haïtiens ? Plus que la totalité des travailleurs de la zone industrielle de Port-au-Prince !

Les deux sous-ministres ne sont certes pas les plus à plaindre parmi les licenciés de ce pays. Comme s'en vante Joyandet sur son blog : « Je n'ai jamais eu besoin de la politique pour vivre. » En effet, s'il reste accessoirement conseiller régional et maire de Vesoul, il est surtout propriétaire de trois sociétés de vente-achat de bateaux de plaisance.

Ce n'est pas une crise de probité de la part de Sarkozy-Fillon qui leur a valu d'être mis à la porte du gouvernement. Les turpitudes de ces deux membres du gouvernement ne datent pas d'hier. Mais c'est maintenant qu'il faut essayer de faire un contre-feu à l'affaire Woerth-Bettencourt.

C'est que les liens de l'ex-ministre du Budget avec la femme la plus riche du pays continuent à faire des vagues. L'affaire vient d'être alimentée par la ristourne de trente millions d'euros que le fisc a versés à Mme Bettencourt au titre du bouclier fiscal. « Je n'ai pas contresigné cela », jure Woerth.

Et les politiciens de l'opposition, comme une partie de la presse, de broder sur la vraisemblance ou pas de cette affirmation, comme plus largement sur la « prise illégale d'intérêts » dont Woerth est soupçonné, étant donné qu'il était ministre du Budget en même temps que sa femme était conseillère fiscale de la société qui gère la fortune privée de Mme Bettencourt.

Mais le véritable scandale n'est même pas là. Le véritable scandale c'est que, légalement ou pas, trente millions de ristourne ont été versés par le fisc à une milliardaire au titre de l'année 2009 ! Une année de crise, où les licenciements et les fermetures d'entreprises se sont succédés, où a été mis en ordre de marche le plan d'austérité frappant les classes populaires et où s'est élaborée cette réforme de la retraite qui implique pour des millions de salariés deux années de travail en plus, ou alors une pension amoindrie (parfois les deux).

Cela la fiche mal que celui qui, en qualité de ministre du Travail, est chargé de ce racket sur les salariés qu'est la « réforme des retraites », soit soupçonné de largesses à l'égard des plus riches. Autant larguer deux sous-ministres dont on ne sait pas à quoi ils servent (à rien, sans doute, puisqu'on n'a même pas pris la peine de les remplacer) !

Rien ne dit que cela mettra fin au climat délétère qui règne aux sommets de l'État.

La droite est particulièrement représentative de ce monde où se côtoient, se croisent, le monde de l'argent et celui de la politique, et où les politiciens sont portés à rendre de petits services aux amis fortunés et, à l'occasion, à prélever leur petite commission.

Les dirigeants du Parti Socialiste se sont d'autant plus facilement emparés de l'affaire qu'étant dans l'opposition il leur est bien plus facile de s'en prendre à la corruption des hommes politiques de la droite, et aux liens de Sarkozy et de ses ministres avec le monde des riches, que de prendre des engagements du côté des classes populaires. Mais, que les équipes politiques qui se succèdent au gouvernement défendent un peu trop leurs intérêts privés, ou qu'elles servent honnêtement la bourgeoisie, c'est toujours la bourgeoisie qu'elles servent.

• Retraites

Publicité mensongère

Le gouvernement a engagé à grand frais – de l'ordre de 700 à 800 millions d'euros – une campagne dite de communication destinée à vanter à la radio, à la télévision, dans la presse, les mérites de sa réforme des retraites.

Point par point, la campagne est mensongère. Mensongère par exemple quand le gouvernement ose illustrer son caractère « juste » par la façon dont il se vante de tenir compte de la « pénibilité du travail », ou son caractère solidaire parce qu'il met à contribution les hauts revenus.

Dans le premier cas, en fait de pénibilité, le projet du gouvernement n'accorde le

maintien à 60 ans de l'âge légal de départ en retraite qu'aux travailleurs qui peuvent justifier d'une incapacité égale ou supérieure à 20 %, ayant donné lieu à l'attribution d'une rente pour maladie professionnelle. Selon le gouvernement, cela concernerait 10 000 personnes par an. On est loin du compte.

Quant à la mise à contribution des hauts revenus, 3,7 milliards au total par an, elle est sans commune mesure par rapport à l'effort demandé aux futurs retraités, aux 20 milliards par an que rapportera à l'État le recul à 62 ans de l'âge légal de départ. L'augmentation de 1 % de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu, qui passe de 40 à 41 %, rapportera 230 millions d'euros, et

l'augmentation de 1 % de la taxation sur les plus-values de ventes d'actions... 90 millions d'euros. C'est ce que le gouvernement entend par « faire payer les riches » ! C'est à peine s'ils s'en apercevront.

Et oser parler de justice, de solidarité, d'équité, quand le principal résultat de la réforme sera, pour la majorité des futurs retraités, non de travailler plus, faute de trouver un travail, mais de toucher moins ! Et pour ceux qui seront au chômage deux, trois ou cinq ans avant l'âge légal de départ en retraite, non de prolonger la durée d'activité, mais celle du chômage, de la précarité et, à terme, de la misère !

Mais au-delà du détail des mesures, si cette réforme est

injuste et inéquitable, c'est parce qu'elle fait porter l'essentiel de l'effort sur les salariés. Or, s'il y a un problème de financement des retraites, ce n'est pas parce que les salariés vivent trop vieux et ne veulent pas travailler assez longtemps. Le trou dans les caisses de retraite n'est pas creusé par les travailleurs, mais par les patrons : par le chômage, les bas salaires, la multiplication des contrats précaires, l'envolée des exonérations de cotisations, qui ont fait s'effondrer les recettes des caisses de retraite.

L'explosion du chômage lié à la crise actuelle a fait exploser le déficit des caisses de retraite : celui de la Caisse nationale d'assurance vieillesse est ainsi passé de moins de 4 milliards d'euros

en 2007 à plus de 9 milliards en 2010. Mais le problème ne date pas d'hier. Ce n'est pas la crise qui l'a créé, elle n'a fait que l'exacerber. Et si ces régimes sont menacés, c'est parce que, depuis trente ans, la part des salaires dans les richesses produites n'a cessé de diminuer, tandis que celle des dividendes n'a cessé d'augmenter.

Aujourd'hui, c'est aux travailleurs et pas aux actionnaires – autrement dit aux victimes de cette politique et pas à ses bénéficiaires – qu'on demande de combler les trous que ces derniers, que les patrons, que la bourgeoisie, a creusés. C'est cela qui est injuste et inacceptable. C'est à la bourgeoisie, c'est aux actionnaires de payer.

Jean-Jacques LAMY

• Fermeture annoncée de blocs opératoires

Une politique criminelle

Les services hospitaliers de chirurgie ayant pratiqué moins de 1 500 interventions par an entre 2007 et 2009 sont menacés de fermeture. C'est ce qu'annonçait *Le Journal du Dimanche* du 4 juillet. C'est ce que confirmait dans la foulée le ministère de la Santé.

Pourquoi ce seuil de 1 500 interventions ? D'où sort ce chiffre ? Par combien de chirurgiens dans le bloc ? Pour quels types d'intervention ? Pas de réponse. En revanche, le ministère ressort les mêmes arguties que celles qui avaient servi pour la fermeture des maternités : la « sécurité » des malades, la « fuite » des patients, c'est-à-dire ceux qui vont ailleurs pour se faire opérer, « l'efficacité » et la « qualité » des soins, etc. En revanche, la véritable raison n'est jamais avancée,

à savoir les économies que le gouvernement a décidé de réaliser sur la Sécurité sociale, exactement comme il projette d'en réaliser sur les caisses de retraite. Tout cela pour boucher le trou qu'il a creusé dans les finances publiques en les pillant.

C'est une étape de plus dans la mise en place de cette loi Bachelot – dite abusivement HSPT, pour « hôpital, patients, santé et territoire » – qui continue son œuvre de démantèlement de l'hôpital public. Et les blocs opératoires ne sont pas les seuls menacés. Car, dès lors qu'il n'y a plus de bloc, il n'y a plus d'anesthésistes, il n'y a donc plus de maternité non plus... Que reste-t-il alors de l'hôpital ?

Quant aux malades, il ne leur reste qu'à parcourir des dizaines, voire une centaine

de kilomètres pour se faire opérer dans l'hôpital le plus proche. On imagine ce que subit alors le patient souffrant d'une simple crise d'appendicite ou la personne âgée déshydratée par la canicule... On imagine aussi ce que deviennent ceux qui ne peuvent pas facilement disposer d'un moyen de transport

Le gouvernement et ses supplétifs invoquent la « sécurité » et la « qualité » des soins pour faire passer leur sale besogne. Ils s'activent exactement à l'inverse mais... pour le plus grand bonheur des établissements privés. Sauf que ceux-ci choisiront leurs interventions selon le critère de cette sacro-sainte rentabilité financière qui n'est qu'une absurdité criminelle en matière de santé.

Sophie GARGAN

La pub indécente des cliniques privées

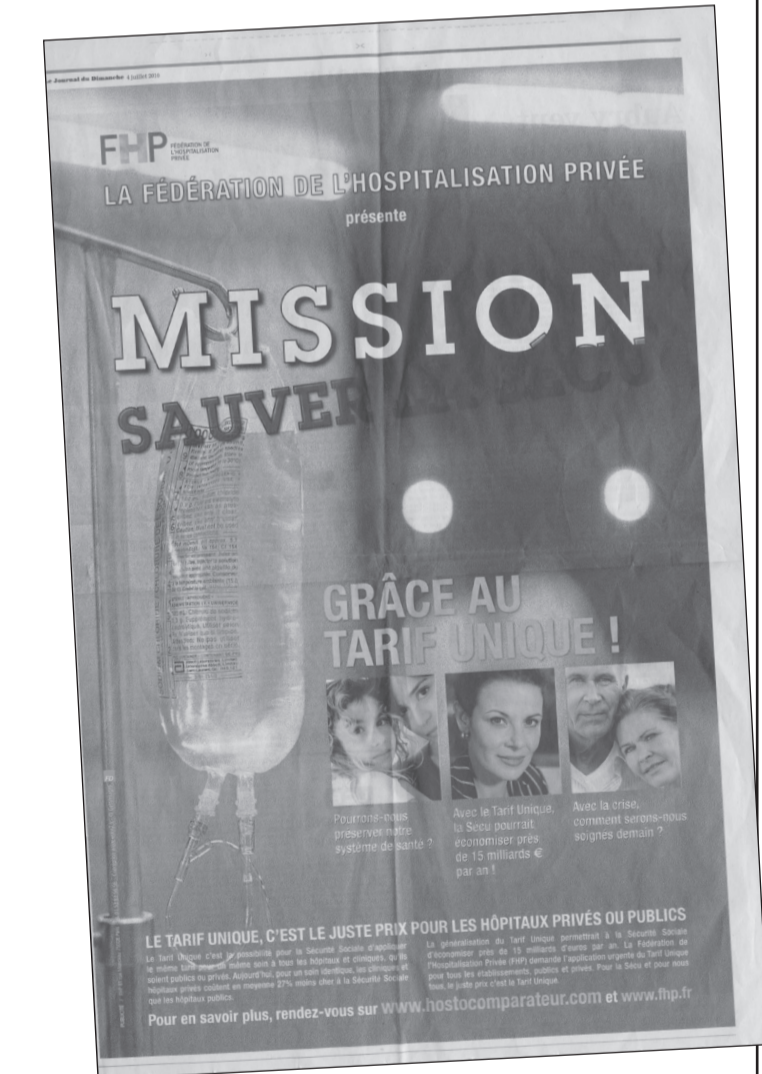
« Mission sauver la Sécu »...

L'affiche s'étale sur les abribus de la capitale et pleine page dans les journaux. Un slogan où le cynisme confine à l'indécence puisqu'il émane de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), ce syndicat qui regroupe les cliniques privées avec pour objectif annoncé la défense de leurs intérêts.

L'affiche proclame : « Aujourd'hui, pour un soin identique, les cliniques et hôpitaux privés coûtent en moyenne 27 % moins cher à la Sécurité sociale que les hôpitaux publics. La généralisation du tarif unique permettrait à la Sécurité sociale d'économiser près de 15 milliards d'euros par an. »

C'est une crapulerie et un mensonge éhonté, qui fait mine de comparer ce qui n'est pas comparable. Les cliniques privées ont tout loisir de choisir leurs patients et leurs interventions, et elles choisissent ce qui est le plus rentable.

L'hôpital public, lui, du moins tant que son financement le lui permet encore, assure par définition les missions de service public, dont l'accueil de tous ceux qui requièrent des soins et la plus grande part des urgences. Et puis, c'est aussi l'hôpital public qui assure la formation des médecins et des



chirurgiens, entre autres de tous ceux qui, dès lors qu'ils ont acquis leur compétence et leur tour de main, s'empressent d'aller exercer dans les cliniques privées.

« Sauver la Sécu » ? La FHP s'en moque ! Son seul moteur, c'est la progression des bénéfices des actionnaires des

cliniques privées, comme le confirme, si besoin était, son adhésion au Medef en avril dernier et la déclaration de son président, qui se disait alors confiant dans la capacité du Medef à faire valoir ses intérêts au niveau des instances nationales.

S. G.

• Loi interdisant le port de la burqa

L'hypocrisie du gouvernement

Comment ne pas être révolté quand on croise dans la rue une femme enfermée dans sa burqa ? Ce costume fait mal. Mais aussi comment ne pas penser et dire que d'autres femmes arborent encore aujourd'hui le même genre de vêtement destiné à cacher leurs cheveux, leur corps ? Il y a aussi une partie des religieuses de la très catholique Église. Il y a aussi toutes celles qui sont victimes des monstres préjugés que véhiculent les appareils religieux réactionnaires que se réclament d'Allah ou de Jésus-Christ. Eh bien, les femmes qui pour tant de raisons différentes font de leur vêtement le lincoln de leur liberté et de leur droit à l'égalité méritent autre chose que des amendes de la part d'une société qui, même dans les pays occidentaux, est loin d'avoir reconnu dans les faits l'égalité des femmes et des hommes.

La loi que s'appête à faire voter le gouvernement est une hypocrisie. Ses partisans parlent du danger que représenterait le fait que le visage soit masqué. C'est une fausse barbe. Le vrai problème que posent ces femmes, ce sont les préjugés réactionnaires qu'elles contribuent à enraceriner dans leur famille, leur quartier. C'est leur soumission à la loi des plus intégristes des religieux. Que leur accoutrement soit le résultat d'un choix plutôt que d'une contrainte n'y change rien. Et le problème essentiel c'est d'aider toutes celles qui refusent les pressions et veulent vivre librement.

Bien sûr on pourrait penser qu'une loi interdisant la burqa serait un point d'appui pour aider les femmes et les jeunes filles à résister aux pressions des familles et des courants islamistes qui font de la religion un instrument politique visant à renforcer leur poids dans leur entourage, leur quartier. On sait que la loi interdisant l'excision ou encore le port du voile à l'école, celle autorisant la contraception ou l'avortement ont aidé des jeunes femmes de différentes origines et de différentes religions à s'émanciper d'interdits inhumains ou de pratiques d'un autre âge. Mais le contexte actuel, les aspects sécuritaires affichés par le gouvernement vont dans un sens opposé à celui d'une émancipation des populations soumises aux pressions des appareils religieux réactionnaires qui font de la soumission des femmes un dogme.

Alors la loi de Sarkozy, d'Hortefaux ou de leurs pairs n'est pas une loi émancipatrice pour les femmes les plus opprimées. Et si nous faisons nôtre le combat contre le port de la burqa ou contre le port du voile que mènent des femmes jeunes ou moins jeunes, originaires de pays où la religion musulmane est dominante, nous ne mêlons pas nos voix à celles de dirigeants politiques dont les objectifs ne sont pas l'émancipation des femmes, mais une politique de concessions vis-à-vis de préjugés sécuritaires et antimusulmans.

Henriette MAUTHEY

• Académie de Lyon

Les retraités sont invités à reprendre du service

Dans l'académie de Lyon, les enseignants qui partent à la retraite à la fin de cette année scolaire n'ont pas eu le temps de fêter leur départ qu'ils recevaient un courrier du rectorat les incitant à « poursuivre leurs activités enseignantes sous forme de vacations » pour « assurer des suppléances de courte ou moyenne durée ».

À force de supprimer des postes, de ne plus remplacer un départ à la retraite sur deux, il devient de plus en plus difficile de trouver des enseignants pour assurer les

remplacements, et la situation ne pourra que s'aggraver dans les années à venir. Ce sont les élèves, et notamment ceux des milieux les plus défavorisés, qui vont pâtir de cette situation.

Il y aura sans doute peu d'enseignants nouvellement retraités prêts à accepter ces postes de vacataires, trop heureux de fuir les conditions de travail qui s'aggravent et les réformes, désastreuses pour les élèves et les enseignants, qui n'ont qu'un seul but : faire des économies budgétaires.

Correspondant LO

• Les économies du gouvernement

Sur le dos des plus pauvres

Mardi 6 juillet, le ministre du Budget a proposé au Parlement un plan d'économies sur les dépenses publiques. Ne niant pas que le déficit de l'État et sa dette colossale ont été encore augmentés par le « plan de relance » de l'an passé, c'est-à-dire par les nouveaux cadeaux faits aux grandes entreprises, le gouvernement propose de présenter la facture aux classes populaires en réduisant ce qu'il appelle les « aides sociales ».

Ainsi, un étudiant touchant l'APL pour son logement ne pourra plus compter comme une demi-part fiscale pour ses parents. Autrement dit, les enfants des familles populaires ne pourront plus faire d'études loin de chez eux. Ce qui réduira leur choix et même en supprimera la possibilité pour ceux qui habitent des petites villes sans université. Les enfants de classes aisées, qui de toute façon n'avaient pas droit à l'APL, continueront à compter pour une (grosse) demi-part sur les impôts de leurs parents et à faire les études qui les tentent dans les villes qui leur plaisent!

Le nombre « d'emplois

aidés » passera de 400 000 à 340 000 et l'État ne prendra plus en charge que 80% de leur financement. Cela fait bien plus de 60 000 jeunes supplémentaires qui ne trouveront pas de travail. Car les municipalités et les associations qui ont recours à ce type d'emploi en diminueront le nombre, puisqu'ils leur coûteront deux fois plus cher. De plus, ce sont souvent des emplois utiles à la population qui sont ainsi menacés, comme l'encadrement de jeunes par les associations ou les multiples tâches de service public que remplissent les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement.

Une mesure vient toutefois égratigner les familles bourgeoises : la suppression d'une partie du dégrèvement de cotisations patronales sur les salaires des employés de maison. Le plus important, pour les familles ayant les moyens d'avoir du personnel, est toutefois maintenu : une partie du salaire des employés de maison continuera à être déduit du montant des impôts de leurs patrons. Le gouvernement veut faire des économies, mais pas au point de priver les siens des petits agréments de la vie : par exemple, se dire que non seulement on n'a pas besoin de faire son lit et de vider sa poubelle, mais qu'en plus c'est la collectivité qui paye!

L'égratignure en question n'est là que pour permettre à Baroin d'annoncer la fin du dégrèvement de cotisations patronales sur les bas salaires pour les associations s'occupant de « services à la personne ». Et de

présenter cela comme une mesure de justice, puisque le gouvernement traite de la même façon un bourgeois employant un majordome et un vieux travailleur vivant seul qui a besoin qu'on l'aide pour son ménage et sa cuisine...

Le sens de la justice du ministre du Budget ne va pas jusqu'à le faire revenir sur le dégrèvement de cotisations sociales accordé depuis des années, sur tous les bas salaires, à toutes les entreprises privées. Un cadeau royal, d'autant plus gros que les entreprises sont grandes, et une cause majeure du soi-disant déficit des caisses sociales.

Mais vider les caisses publiques dans les coffres-forts privés est justement la tâche de ce gouvernement, comme ce nouveau « plan d'économies » vient une nouvelle fois de le démontrer.

Paul GALOIS

• Armée Pas question de mettre l'état-major au régime

Pour réduire les dépenses de l'État, le ministre de la Défense va lui aussi économiser, sans toutefois devoir ajouter un trou à son ceinturon. Le budget de 30,1 milliards d'euros de 2010 sera reconduit en 2011. Il passera à 30,5 en 2012 et à 31 en 2013.

Par rapport aux prévisions de la loi de programmation militaire, 5 milliards d'économies avaient d'abord été envisagés sur trois ans, que les pressions des militaires et des industriels de l'armement ont ramenés à 3,5. Et encore, l'armée espère les réduire à 1,5, en vendant pour 2 milliards de biens immobiliers et de fréquences de télécommunications.

Mais sur quoi économiser? Pas sur les effectifs, qui doivent déjà baisser de 54 000 d'ici 2015. Pas sur la force de dissuasion nucléaire, intouchable. Pas sur les grands programmes d'achat de chasseurs Rafale et d'avions transporteurs A400M, de sous-marins, de frégates ou de blindés. Pas sur l'intervention en Afghanistan. Pas question non plus de renoncer à pouvoir envoyer à 8 000 kilomètres des frontières 70 avions de combat, un groupe aéronaval et quelques divisions de l'armée de terre.

Alors, il va falloir réduire les dépenses de fonctionnement, renégocier les commandes, rééchelonner les paiements en cours et renoncer à quelques programmes non encore engagés.

Mais l'armée ne veut pas « baisser trop la garde ». Le chef d'état-major l'a rappelé : « Toute crise financière rend le monde un peu plus dangereux. » Faute d'envoyer ses vaillants troupiers contre ceux qui menacent vraiment la sécurité du pays, le Medef et les dirigeants des grands groupes financiers, il va continuer à piller le budget de l'État en invoquant la défense contre un ennemi extérieur qui ne s'est pas manifesté depuis deux tiers de siècle.

Vincent GELAS

La recherche a bon dos

Le budget de la recherche est l'un des seuls qui vont paraître être épargnés par le plan d'économies concocté par le gouvernement.

Et pourtant un rapport stigmatise l'usage fait par les entreprises du crédit impôt recherche.

Il y a un peu plus d'un an, le gouvernement avait annoncé en fanfare son soutien financier à la recherche. Face à la crise

menaçante, il faisait le choix, prétendait-il, « d'investir dans la recherche » en augmentant ce budget de près de cinq milliards d'euros. En réalité l'essentiel de cette somme, plus de quatre milliards, était un accroissement très important du crédit impôt recherche. Cet allègement d'impôts est offert aux entreprises pouvant prétendre d'un peu de recherche, dans n'importe quel domaine... y compris la finance! Aujourd'hui, un rapport de la

commission des finances de l'Assemblée nationale détaille comment les entreprises ont profité de cette aubaine.

Si officiellement plus de 11 000 entreprises ont bénéficié de ce crédit d'impôt, 20 très grosses entreprises en ont capté près du tiers, à savoir 1,2 milliard d'euros. Ces grandes entreprises ont su jouer avec les conditions d'obtention pour en toucher le maximum sans rien faire ou presque. Le plafond de 100 millions d'euros de

ristourne fiscale par entreprise était facilement contournable. Chaque petite filiale d'un grand groupe pouvant justifier d'un peu de recherche pouvait réclamer sa part du gâteau. Et, selon ce rapport, certains grands groupes ont même parfois racheté des PME dans le seul but de gonfler le montant de leur crédit d'impôt.

Enfin, c'est la holding financière qui a touché l'allègement d'impôt cumulé sur toutes ses filiales. Cette holding a bien sûr pu utiliser cet argent pour ce qu'elle voulait, c'est-à-dire en général bien autre chose que la recherche. Comme spéculer en Bourse, par exemple, ce qui est bien plus profitable, et bien plus rapidement, que l'exploitation hypothétique de nouvelles découvertes.

Au total, certaines grandes sociétés ont ainsi pu multiplier par trois l'allègement de leurs impôts. Quant aux investissements dans la recherche, ce qui était le prétexte à tous ces cadeaux fiscaux, ils n'ont au bout du compte pas progressé, et sont aussi bas cette année que l'année passée, malgré ces milliards d'euros de cadeaux.

Cet exemple montre à quel point les grands groupes capitalistes vampirisent l'argent public et cela, par une infinité de canaux qu'on est loin d'imaginer. C'est vraiment l'ère du capitalisme assisté.

Pierre ROYAN

Boire ou spéculer, il faut choisir

Dans la nuit du 29 au 30 juin, au cours d'une soirée arrosée, un courtier britannique en pétrole a acheté depuis son domicile le tiers de la production de l'Opep. Cela a fait immédiatement bondir le cours mondial du pétrole de 2,50 dollars. Le lendemain, autorités financières et experts avaient la gueule de bois : quelles conséquences allait avoir cette inflation sur l'économie mondiale? L'employeur a revendu les positions du courtier et le cours est redescendu de plus de 4 dollars.

Que l'avenir de centaines de millions d'êtres humains puisse dépendre de la beuverie d'un trader illustre la folie de l'économie capitaliste. Et le pire c'est que, même sans trader ivre, elle mène le monde à la catastrophe.

Le trader alcoolique a été licencié. Mais l'ivresse du gain sévit encore...

Michel BONDELET



• **Privatisations en Grèce**

Un moyen pour les capitalistes de s'enrichir grâce à la crise

Jeudi 1^{er} juillet Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports, a signé à Athènes avec son homologue grec un « partenariat stratégique dans le domaine des transports ferroviaires ». Il était accompagné d'un certain nombre de dirigeants de grandes entreprises françaises (SNCF, Alstom, Vinci, Aéroports de Paris...) intéressés par l'important programme de privatisations imposé, en plus du plan d'austérité, à l'État grec par l'Union européenne et par le Fonds monétaire international,

en contrepartie de leur prêt de 110 milliards d'euros. Un prêt destiné officiellement à sauver de la faillite l'État grec, mais aussi et surtout les grandes banques qui sont ses créancières.

Le gouvernement grec a prévu de privatiser 49% du capital de la compagnie ferroviaire publique (Trainose), 49% de la société publique d'électricité (DEI), 49% des services portuaires, 39% des postes (Elta), 10% du capital de la compagnie des eaux d'Athènes (Eydap), 23% de celle de Salonique (Eyath).

Les capitalistes français ne sont pas seuls sur les rangs et la concurrence promet d'être rude entre les principaux trusts mondiaux des secteurs concernés, avides de participer à la curée. Il faut croire que l'investissement proposé est prometteur.

Pour l'instant, rien n'est encore fait. Mais pour la population grecque ce vol de vautours attirés par les profits à réaliser – n'annonce rien de bon. Car ces profits se feront nécessairement à son détriment, par une dégradation des services



ex-publics et par leur renchérissement, et donc par une nouvelle attaque contre ses conditions de vie. D'ores et déjà, dans le secteur de l'énergie, des augmentations de 30% sont annoncées sur les tarifs des consommateurs particuliers. Et, dans le secteur ferroviaire, des suppressions massives d'itinéraires jugés non rentables sont prévues.

Jean-Jacques LAMY

• **République démocratique du Congo**

235 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Deux cent trente-cinq personnes, dont une soixantaine d'enfants, ont trouvé la mort, et plus d'une centaine d'autres ont été plus ou moins grièvement brûlées suite à l'explosion le 2 juillet d'un camion-citerne d'essence accidenté dans le centre de la ville de Sange, à l'est de la République démocratique du Congo.

La circulation est importante sur la route qui traverse cette ville de 50 000 habitants, proche de la frontière du Burundi. Une route étroite et dangereuse à l'endroit où l'accident s'est produit.

Malgré les avertissements du chauffeur, qui craignait une explosion, beaucoup de gens sont venus récupérer de l'essence qui fuyait du camion renversé sur le bas-côté. Ce sont les premières victimes.

Nelly MEYER

L'immense flamme qui a suivi

Pierre LEMAIRE

• **Milliardaires philanthropes**
Charité bien ordonnée...

Bill Gates et Warren Buffet, réputés être parmi les hommes les plus riches du monde avec une cinquantaine de milliards de dollars de fortune personnelle chacun, ont annoncé qu'ils allaient en distribuer une partie à des œuvres charitables. Les «œuvres» en question sont bien entendu des fondations qu'ils contrôlent et dont le rôle premier est d'éviter au capital des

généreux donateurs d'être soumis à l'impôt. Mais la question n'est pas de savoir ce que les milliardaires font de leur argent excédentaire. Qu'ils le versent pour fonder une léproserie ou pour acheter un tableau de maître n'a au fond aucune importance pour eux. Ce qui compte, c'est que toute la société est organisée pour qu'ils puissent accumuler sans cesse

du capital. C'est cela qui est ruineux et même, en période de crise, mortel pour l'humanité tout entière. Un dollar qui sort charitablement des caisses d'un capitaliste ne compensera jamais la somme d'exploitation, de misère et d'humiliation qu'il a fallu pour qu'il y entre.

P. G.

À quoi sert l'armée ?

Mercredi 14 juillet, c'est la journée du traditionnel défilé militaire de l'armée française. Cette année, cinquantième des indépendances africaines oblige, le défilé fait la part belle aux contingents de soldats des ex-colonies françaises d'Afrique noire qui vont ouvrir le défilé, tandis que les chefs d'État de ces pays plastronneront à la tribune officielle. Sarkozy a déjà dit que « la France sait ce qu'elle doit à l'Afrique, et qu'elle lui exprimera sa gratitude ». Une demi-siècle de pillage supplémentaire vaut bien une messe, pardon, un défilé !

C'est aussi l'occasion de se redemander à quoi sert l'armée. En ces temps où l'État prétend faire des économies et cherche surtout à imposer des sacrifices à la population, il serait en effet appréciable de disposer de quelque 40 milliards d'euros qui lui sont destinés, bon an mal an, et qui seraient plus utiles à la population s'ils servaient à l'éducation, à la santé ou aux transports. Mais les défenseurs du budget militaire considèrent au contraire que celui-ci doit rester prioritaire, et surtout en temps de crise, invoquant parfois même un « principe de précaution », c'est-à-dire l'éventualité d'une guerre.

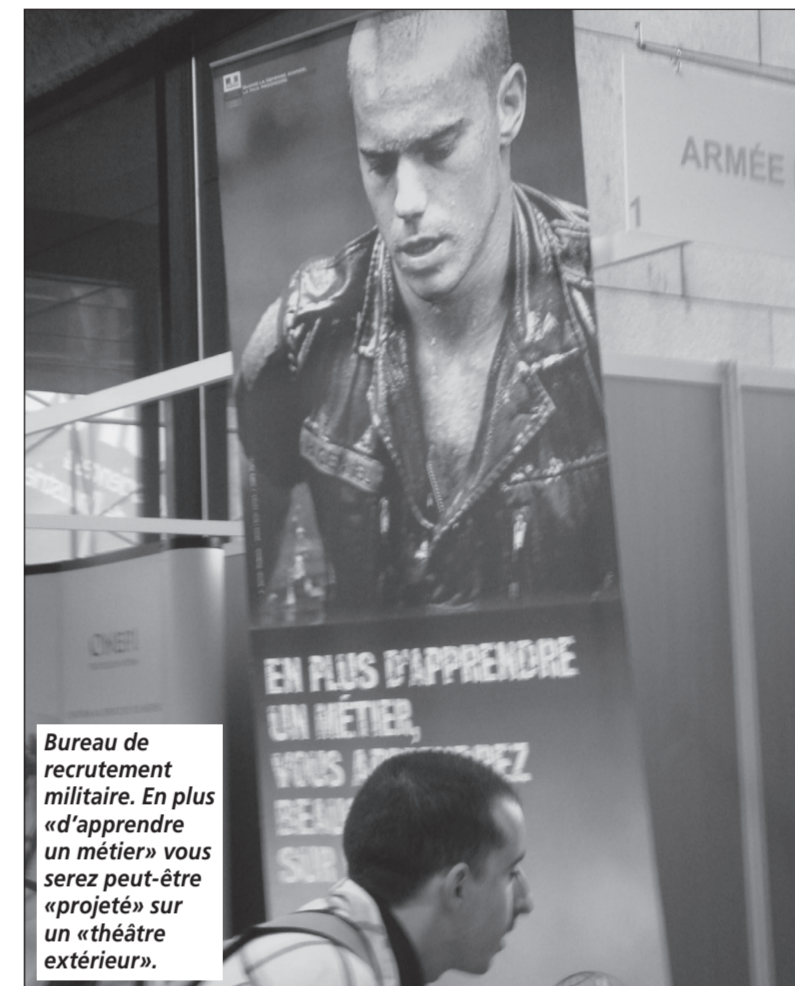
Pourtant, la dernière fois que l'armée française a effectué des tâches de défense du territoire national auxquelles elle est en théorie destinée, en 1939-1940, la démonstration n'a pas été très probante. En revanche, quand elle s'est projetée sur le front des dernières guerres coloniales, en Indochine puis en Algérie, elle a montré sa véritable nature, celle d'une force de répression, capable de réprimer sans état d'âme des peuples en lutte pour leur indépendance, offrant une nouvelle illustration à la formule d'Anatole France: «L'armée, c'est l'école du crime.»

L'État, c'est d'abord « des bandes d'hommes en armes », selon la formule du marxiste Friedrich Engels. Aujourd'hui, l'armée française a pour ambition d'être capable de « projeter » 30 000 hommes sur des « théâtres extérieurs » tout en conservant 10 000 hommes en cas de « crise intérieure ».

Parmi ces « théâtres », parfois sanglants, il y a l'Afrique. Si des troupes africaines défilèrent ce 14 juillet, c'est qu'il existe là-bas tout un dispositif militaire français entre le Gabon, la Côte d'Ivoire et Djibouti, permettant d'intervenir à tout moment. Dans les périodes calmes, l'armée française participe à des manœuvres communes et forme ses alliés. Mais quand un dirigeant africain est menacé, elle intervient pour le maintenir en place. C'est la vraie raison de sa présence sur place, pas le sort des ressortissants français.

À Abidjan par exemple, il y a une base militaire française. L'armée française y est intervenue et n'y a pas si longtemps contre la population, faisant des morts et des blessés. Mais elle n'a jamais protégé la population ivoirienne des deux armées qui l'oppriment ou des bandes ethnistes.

Même si la France est un impérialisme de second ordre, pour permettre à ses groupes



industriels ou financiers de maintenir et développer leurs positions, il lui faut aussi prendre sa part dans les coalitions d'États impérialistes qui ont pu intervenir ces vingt dernières années, notamment au Moyen-Orient. La France, sous Mitterrand, participa ainsi à la première coalition inter-impérialiste contre l'Irak, en 1990-1991. Certes, sous Chirac, elle préféra s'abstenir de participer à celle de 2003. En revanche, entre-temps, elle n'hésita pas à s'associer à l'intervention menée depuis neuf ans par les États-Unis en Afghanistan. Et Sarkozy, qui a déjà renforcé les effectifs engagés, va encore

les augmenter pour les porter à 4 000 soldats, alors que tout indique que les opérations des armées impérialistes ont surtout pour résultat de renforcer le recrutement des insurgés, talibans et autres.

Il n'y a pas eu d'affrontements entre l'armée et des grévistes depuis 1948. Mais on se souvient qu'en juin 1968, De Gaulle prit le chemin de Baden-Baden pour s'assurer du soutien de l'armée, et il est évident qu'en cas de soulèvement populaire l'armée ne serait pas mise de côté. N'est-il pas prévu de conserver 10 000 soldats en cas de « crise intérieure » ?

Jacques FONTENOY

• **Contre le soutien aux dictateurs africains**

Manifestation mardi 13 juillet place de la République à Paris

Sarkozy a invité des chefs d'État africains à assister à ses côtés au défilé militaire du 14 juillet, auquel participeront des unités militaires de ces pays. Ce serait, veut-on nous faire croire, pour commémorer l'indépendance de ces pays, acquise il y a cinquante ans.

Ce geste de Sarkozy couvre, en réalité, une double tromperie. Car l'indépendance de ces pays n'a pas été due, en 1960, à une soudaine générosité des dirigeants de la France, décédant après des décennies d'une

féroce domination coloniale de leur rendre la liberté. Cette liberté, ils l'ont due au puissant mouvement qui a mobilisé les peuples colonisés dans les années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'autre volet de la mystification mise en scène ce 14 juillet par le gouvernement français, c'est de laisser croire que ces pays, et les régimes qui y règnent, seraient vraiment indépendants depuis maintenant un demi-siècle.

La parade qui se prépare sur les Champs-Élysées illustre

exactement l'inverse.

En effet ces pays, une fois proclamée leur indépendance, ont continué à subir le même pillage économique qu'auparavant, dominés qu'ils étaient par des sociétés internationales, la plupart françaises, au profit de riches possédants qui figurent au gotha des grandes fortunes de ce pays, et que l'on retrouve en bonne place dans le carnet d'adresses de Sarkozy; parmi lesquels Bolloré et quelques autres.

Ces pays sont gouvernés par des dictateurs qui ont du sang de leur peuple sur les mains, et qui ont, sans exception, bénéficié tous du soutien, direct ou en sous-main, des gouvernements, de droite ou de gauche, qui se sont succédés en France.

En réunissant autour de lui ces chefs d'État africains, Sarkozy a tenu à faire un geste symbolique, non pour glorifier l'indépendance des pays qu'ils représentent, mais pour afficher l'emprise, le pouvoir que la France des riches continue à

exercer sur une partie du continent africain.

Il ne sera pas dit que la glorification de cette politique dite de «françafrique», qui dure depuis cinquante ans, soit la seule à se faire entendre. Des organisations et des partis de ces pays ainsi que des organisations françaises appellent à une manifestation à 18h, place de la République.

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation

• Procès de Villiers-le-Bel

La main lourde d'une justice aux ordres

Le procès de cinq jeunes de Villiers-le-Bel, accusés d'avoir tiré sur des policiers lors des émeutes de novembre 2007, s'est soldé par de lourdes condamnations, allant jusqu'à 15 ans de prison ferme. La cour d'assises du Val-d'Oise n'avait pourtant aucune preuve contre ces cinq jeunes habitant la cité et issus de l'immigration africaine.

Le scénario du procès avait été annoncé par Sarkozy dès le lendemain des émeutes: «*Je veux dire de la façon la plus solennelle que j'ai fixé un objectif de résultat: nous retrouverons les tireurs (...) un par un et pour eux, ce sera la cour d'assises.*» À l'issue du procès, où 90 policiers s'étaient portés partie civile, le ministre de l'Intérieur Hortefoux a pu déclarer: «*C'est un*

signal fort adressé aux délinquants (...). La puissance publique finit toujours par gagner.»

La police ne disposait d'aucune preuve, d'aucune trace ADN, d'aucun aveu non plus, chacun des accusés clamant son innocence. Tout dans ce procès a donc été fabriqué: la police a sollicité des témoignages anonymes («*sous X*») et qui plus est, en promettant une

forte rémunération. C'est donc sur des bases aussi peu fiables que le témoignage d'un «*indic*» de la police, celui d'un ancien détenu ou encore le «*flash*» d'un policier qui reconnaît brusquement un tireur trois ans après, que les accusés ont été condamnés. Les règles élémentaires du droit bourgeois sur les nécessaires preuves, la présomption d'innocence et le bénéfice du doute ont disparu.

Les émeutes de Villiers-le-Bel (25 et 26 novembre 2007) avaient suivi le décès de deux adolescents dans une collision entre leur moto et une voiture de police. Outre les condamnations du 5 juillet 2010, la justice

avait déjà condamné dix jeunes à des peines de un à trois ans de prison ferme en juillet 2009. Quant aux policiers impliqués dans l'accident, dont ils étaient accusés d'être responsables du fait d'une conduite imprudente et d'un excès de vitesse, ils ont bénéficié d'un non-lieu.

«*Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*», écrivait jadis un fabuliste célèbre. On ne saurait mieux dire pour cette parodie de procès, où le pouvoir voulait des condamnations et où il les a fabriquées.

Michel BONDELET

Hortefoux et ses bracelets

On n'est jamais trop prudent. Le ministre de l'Intérieur ne se méfie pas que des Auvergnats, il garde aussi, a-t-il répondu récemment à une députée de sa majorité, un œil avisé sur tout «*étranger qui présente une grave menace à l'ordre public et fait l'objet*

d'un recours empêchant son expulsion». Il envisage que ce dernier soit «*désormais obligé de porter un bracelet électronique*».

Par exemple, le grand-père chinois sans papiers qui ameutait tout le quartier lorsque la police vient l'arrêter

au moment où il vient chercher sa petite-fille à l'école, et pour lequel les voisins mobilisés parviennent à saisir la justice... risque selon la bonne logique du ministre de se voir poser à la cheville le fameux bracelet!

Pas question qu'un tel

danger public s'échappe de lui-même... alors qu'il est censé être expulsé manu militari. L'irrésistible occasion de faire dans la surenchère sécuritaire surtout a visiblement conduit Hortefoux à perdre tout sens du ridicule.

V. L.

• Hortefoux, Girod de Langlade

Tel maître, tel valet

L'ancien préfet Girod de Langlade devra payer. Il vient d'être condamné à 1500 euros d'amende par le tribunal de Créteil pour injures racistes. L'an dernier, alors qu'il était encore préfet chargé des états généraux de l'Outre-mer, il lui avait échappé un «*On se croirait en Afrique ici*», lors d'un contrôle de sécurité qui n'avait pas eu l'heur de lui plaire, à l'aéroport d'Orly.

Il avait «*simplement voulu dire que c'était le bordel*», a

déclaré élégamment l'ex-haut fonctionnaire lors de l'audience. Manière assez symptomatique cependant d'amalgamer désorganisation et Afrique... Les agents de la société Securitas – dont certains Noirs – ne l'ayant pas compris ainsi, avaient porté plainte.

Cet incident déclencha la vertueuse indignation, quelques jours plus tard, de son supérieur hiérarchique, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefoux. Il ne tolérerait «*jamais,*

dit-il, que des propos racistes ou discriminants soient tenus dans notre pays, d'autant plus par un représentant de l'État». Et de mettre le préfet à la retraite d'office. Le plus croustillant de l'affaire se déroula quelques jours plus tard, quand le ministre se trouva à plaisanter grassement, en rencontrant un jeune militant UMP maghrébin, sur le mode: «*Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes*».

Hortefoux eut beau bredouiller ensuite qu'il faisait allusion... aux Auvergnats, puisque la scène avait eu lieu dans cette région, il a bel et bien été condamné pour propos racistes. Le comique de la situation n'avait pas échappé au préfet, qui se permit alors d'ironiser sur «*le plus raciste des deux...*»

N'y aurait-il pas quelque chose de pourri au royaume de Sarkozy?

Viviane LAFONT

Non au fichage des travailleurs qui se défendent!

Une nouvelle fois le lundi 5 juillet la gendarmerie a adressé une convocation à Xavier Mathieu, porte-parole des travailleurs de Continental-Clairoix, en vue d'opérer un prélèvement ADN sur lui. La même démarche a été faite auprès des cinq autres travailleurs de Continental-Clairoix condamnés à des simples peines d'amendes par la cour d'appel d'Amiens pour leur participation à une manifestation à la

sous-préfecture de Compiègne pour la défense de leur emploi.

Xavier Mathieu s'est rendu mardi 7 juillet à la gendarmerie en faisant savoir qu'il refusait ce prélèvement et qu'il ne voulait pas être fiché comme un criminel.

Cette situation n'est pas isolée, et bien des travailleurs, des militants sont ou ont été confrontés à ce problème de prélèvement réclamé de leur ADN.

C'est la conséquence des lois sécuritaires mises en place par le gouvernement qui autorisent, sous peine de poursuites, à effectuer des prélèvements ADN de toutes les personnes condamnées pour des peines aussi petites soient-elles, et quel qu'en soit le motif.

Syndicalistes, militants, une partie de ceux qui ont refusé de se soumettre ont été poursuivis. Les faucheurs OGM, eux, ont été relaxés des poursuites

et leur refus de ces prélèvements avalisé. D'autres ont été condamnés à des amendes.

Mais il n'y aucune raison de laisser ainsi l'arbitraire s'installer. Il faut faire annuler cette décision de permettre les prélèvements ADN qui, rappelons-le, au départ, avaient été mis en place, prétendument pour faire la chasse aux pédophiles. On n'en est plus là aujourd'hui.

P.S.

• Huissier d'injustice

Tirer du sang d'un caillou

Le nombre de factures impayées, de loyers en retard, de dettes en suspens augmente avec le chômage et la pauvreté. Les créanciers, particulièrement les banques, les chaînes de grands magasins et leurs succursales communes, les prêteurs à la consommation, veulent presser le citron jusqu'à la dernière goutte et font donc régulièrement appel aux huissiers.

Le gouvernement et sa majorité viennent de leur donner un petit coup de main en facilitant la tâche de ces derniers. Le poids de leur témoignage devant un tribunal sera encore renforcé. La loi votée par les députés n'oblige pas encore La Poste à renseigner les huissiers sur les changements d'adresse mais, manifestement, les auteurs de la loi espèrent que les sénateurs le feront. Et surtout les huissiers pourront désormais se faire communiquer par les administrations, les banques, etc. tout ce qui concerne les personnes qu'ils doivent faire payer. Les mairies, les services des impôts, la Sécurité sociale seront tenus de fournir les adresses des débiteurs, le nom de leurs employeurs et même l'existence de comptes en banque. «*La banque ne pourra avoir aucun secret, elle devra également livrer les coordonnées d'éventuels comptes joints*», précise le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, cité par *Le Figaro*.

Ainsi les huissiers sauront tout sur les «*fortunes*»... du moins lorsqu'il s'agit de petites gens. Car pour les riches, rien de changé. Silence, déférence et obscurité règnent toujours. Le ministre du Budget a encore proclamé, le 6 juillet: «*Il n'est pas question une seconde de lever le secret fiscal pour qui que ce soit.*»

L'État est indulgent avec les riches quand ils ne paient pas l'impôt. Mais retirer son mobilier à un chômeur parce qu'il ne peut pas rembourser Cetelem, ou expulser une famille qui n'a pas payé son loyer, et pour cela tout connaître d'eux, non seulement l'État peut le faire, mais il l'encourage!

Paul GALOIS

• Raffinerie des Flandres-Total – Dunkerque

Total condamné à reprendre le raffinage

Mercredi 30 juin, la cour d'appel de Douai saisie par le Comité central d'entreprise de Total a ordonné que Total reprenne dans un délai de quinze jours le raffinage interrompu depuis le 14 septembre dernier à la raffinerie des Flandres de Dunkerque. Total avait en effet pris les décisions de fermeture provisoire, puis définitive (le 8 mars 2010) sans consultation préalable du

CCE. Le tribunal a ajouté une astreinte de 100 000 euros par jour de retard en cas de non-exécution de son jugement.

Les travailleurs de la raffinerie des Flandres qui luttent tous les jours depuis le 12 janvier pour sauvegarder leur emploi à Dunkerque et celui des 450 sous-traitants ont accueilli cette décision avec joie. Ils ont le sentiment de ne pas s'être

laissé faire par un trust si sûr de sa richesse et de son importance qu'il n'a même pas respecté les quelques procédures prévues par la loi. Ils ont porté un coup au Goliath patronal et ils en sont fiers.

Ils sont aussi sans illusion sur la réaction des dirigeants de Total. Jusqu'à présent, ceux-ci n'ont rien laissé paraître de leurs intentions. Mais durant

ces mois de lutte, les travailleurs ont eu maintes occasions de réaliser que ces dirigeants étaient capables de tous les mensonges, fourberies et mauvais coups pour arriver à leurs fins.

La condamnation de Total a redonné aux travailleurs de la raffinerie un bon coup de moral et c'est important pour les mois qui viennent!

Serge VIARD

• Peugeot – Sochaux

La tentative d'imposer un 14 juillet travaillé obligatoirement mise en échec

Avec l'orage de grêle du 9 juin, les voitures des travailleurs ont subi des dommages importants qui leur coûteront des centaines d'euros de franchise d'assurance.

Les toitures des ateliers avaient aussi beaucoup souffert. La direction avait décrété trois jours non travaillés pour les remettre en état. Ces trois jours ne seront payés aux 1 700 intérimaires de l'usine qu'en fin

de contrat, ce qui représente environ 120 euros de manque à gagner immédiat.

C'est dans ce contexte et à la veille des congés que le patron a tenté d'imposer de travailler le 14 juillet, avec un salaire majoré au niveau de la convention collective.

Cette décision, annoncée au lendemain de la manifestation réussie du 24 juin, a été prise comme une provocation. Les

ouvriers ont compris que cette mesure pourrait servir de précédent: «et après, ce sera Noël, le premier mai...» Au Montage, le 28 juin, plus de 70 ouvriers ont posé les outils pour réclamer le retrait de ce jour férié obligatoirement travaillé. La direction a envoyé des chefs, relayés par des délégués FO, dire que ce 14 juillet serait majoré à 270%. Mais la désapprobation n'a pas faibli, y compris parmi ceux qui avaient

fait leurs comptes. Et dans toute l'usine la menace du patron faisait discuter depuis quatre jours.

Ces protestations ont rencontré une large adhésion morale, et le patron a dû reculer, partiellement, mais reculer quand même, en concédant que le travail du 14 juillet ne serait pas obligatoire, mais au volontariat.

Correspondant LO

• Jacob Delafon – Brive (Corrèze)

Coup de colère des travailleurs licenciés

Les ouvriers de l'entreprise de céramique sanitaire Jacob Delafon à Brive ont retenu le directeur de Kohler France (groupe qui possède Jacob Delafon), François Guigues, de 1 h du matin à 19 h, jeudi 1er juillet. Ils ont aussi bloqué tous les stocks.

L'usine ferme à la fin du mois, laissant sur le pavé 139 travailleurs embauchés et 20 intérimaires.

Les travailleurs de Jacob Delafon demandaient un minimum de 30 000 euros d'indemnité de licenciement pour tous. Le PDG ne voulait pas aller au-delà de 25 000 euros. À 19 h, il céda 29 000 euros minimum et 30 000 euros pour certaines catégories. Les salariés ont exigé que les intérimaires soient eux aussi concernés par ces indemnités.

Depuis le mois de mars où a été annoncée la fermeture de l'usine, la colère monte contre la direction qui a prouvé qu'elle voulait jeter à la rue les salariés avec le minimum. Les ouvriers



ont bloqué l'usine à plusieurs reprises, contre la fermeture, et pour obtenir des conditions un peu moins mauvaises de licenciement.

Même l'inspecteur du travail a signé un procès-verbal de carence du plan de sauvegarde de l'emploi. Les propositions de reclassement sont des plus floues. Il note un «manquement aux obligations de formation...», l'absence «d'efforts financiers suffisants».

La multinationale Kohler dit vouloir «rentabiliser ses usines de France» qui, selon elle, ne tourneraient qu'à 60% de leur capacité, à cause de la crise. En début d'année, elle a investi 20 millions d'euros dans son usine du Maroc et vient de s'installer en Algérie. Elle possède 46 sites de par le monde, dont 24 aux USA, et emploie 27 000 salariés.

Crise ou pas, Kohler a les moyens de payer. Son PDG,

Herbert Kohler, milliardaire américain, fait partie des 365 familles les plus riches du monde. Les travailleurs licenciés ont pu le voir sur Internet jouant au golf, perdant des sommes folles à Las Vegas, ou recevoir des prix pour sa fondation.

Alors qu'eux se demandent comment ils vont vivre demain, ils ont eu raison de piquer un coup de colère!

Correspondant LO

• Piscines de Paris Les agents techniques transformés en caissières ?

La municipalité de Paris voudrait supprimer les 94 caissières des piscines municipales et faire tenir les caisses... par les agents techniques. Or ces agents ont déjà fort à faire: l'accueil des nageurs, des groupes, des enfants qui peuvent venir seuls à partir de 8 ans, le nettoyage et l'entretien de la piscine, l'analyse de l'eau, les bonnets perdus... Pour toutes ces tâches, ils ont reçu une formation relative aux terrains de foot, gymnases et piscines. Mais pas pour tenir la caisse!

C'est pour refuser cette nouvelle responsabilité et ce travail supplémentaire que les agents techniques de la plupart des piscines de Paris font grève depuis le début de l'année, un jour par semaine, en général le samedi, et par rotation dans les différentes piscines de la capitale. Ils ont distribué des tracts-pétitions aux nageurs pour expliquer les raisons de leur mouvement, pétitions qui doivent être retournées au maire de Paris.

Cette suppression de personnel, avec pour seul objectif de faire des économies, se ferait nécessairement au détriment de la sécurité, de l'hygiène et du confort des nageurs. En effet, les usagers risquent d'attendre plus longtemps à la caisse si l'agent doit partir pour une tâche à l'autre bout du bassin ou aux vestiaires. Cela peut aussi poser des problèmes plus graves en cas d'incident. Et évidemment ce travail supplémentaire engendrerait pour les agents des difficultés d'un nouveau genre. À ce stade de leur mouvement, les agents techniques ont reçu la promesse d'une augmentation de 40 euros par mois assortie d'une prime de 60 euros limitée dans le temps. La condition est évidemment d'accepter cette nouvelle tâche.

Mais le mouvement continue et, avec les grosses chaleurs, il risque de ne pas passer inaperçu.

Correspondant LO

• Téléperformance

Le leader des centres d'appels licencie à tout-va

Le 1^{er} juillet, le patron de Téléperformance France a annoncé un nouveau plan de restructuration : il n'y aurait plus que 14 centres au lieu des 22 actuels. Pantin, Marseille, Rennes et Tours fermeraient définitivement ; les centres multiples de Lyon, Orléans, Toulouse et Le Mans seraient regroupés sur chaque ville en un seul centre.

Cela se traduit par 850 suppressions d'emplois annoncées sur environ 5 000 emplois en France.

La seule explication donnée est, comme partout, que le patron perdrait de l'argent, même si les bénéficiaires sont de l'ordre de 100 millions déclarés. Pour la direction, un emploi en France lui coûte 30 euros de l'heure alors qu'en Tunisie ou au Maroc, cela ne lui coûte que 15 euros et, d'après lui, ce sont les donneurs d'ordres qui sont responsables de cette situation, comme France Télécom, Bouygues,

SFR, Finaref, qui veulent payer de moins en moins cher les services qu'ils demandent à leurs sous-traitants.

Mais surtout, ils sont tous la main dans la main, dirigeants des entreprises donneurs d'ordres et sous-traitants, pour en mettre toujours plus dans leurs poches et dans celles de leurs actionnaires.

À Pantin (Seine-Saint-Denis) le 16 juin dernier, les salariés fêtaient un an de lutte contre le plan social que la direction avait annoncé le 16 juin 2009 et qui



À la manifestation du 24 mars à Paris.

avait été annulé par le tribunal. Mais ils s'attendaient à une nouvelle attaque de la direction et l'annonce ne les a donc pas surpris. Et pour eux la situation est simple : soit la direction recule et maintient les emplois, soit elle paye le prix fort, qu'ils estiment à 60 000 euros minimum par salarié.

Le 8 juillet prochain, la direction convoquant les

syndicats pour discuter du calendrier de son plan, il y a un appel à faire grève au niveau national. Une manifestation aura lieu devant le siège à Paris pour l'Ile-de-France, et en province des actions vers les pouvoirs publics et les donneurs d'ordres seront organisées pour refuser ce nouveau plan de suppressions d'emplois.

Correspondant LO

• CHU de Rouen

Les suppressions de postes d'ASH ne passent pas

Au CHU de Rouen, dans le cadre du plan de retour à l'équilibre des finances de l'hôpital, la direction a annoncé qu'elle voulait supprimer 22 ETP (on appelle ainsi les « équivalents temps pleins ») d'ASH (les agents hospitaliers chargés principalement de la

propreté de l'hôpital), ce qui peut correspondre au bout du compte à 40 postes.

Pour cela la direction va payer un audit qui coûtera 100 000 euros à l'hôpital. Elle demande aussi aux agents de participer aux groupes de

travail chargés de plancher sur la suppression des postes.

Lundi 28 juin, il y avait environ 120 personnes rassemblées devant la direction générale de l'hôpital pour protester.

C'est un bon début. Le personnel parle de remettre cela en

septembre. D'autant que l'on vient d'apprendre que l'hôpital doit encore faire 3 millions d'euros d'économies avant la fin de l'année, ce qui correspondrait à 70 suppressions de postes supplémentaires.

Correspondant LO

• Poste Paris-Louvre

La direction veut licencier une travailleuse pour inaptitude physique

Il y a quelques semaines, le syndicat des médecins de prévention de La Poste adressait une sévère mise en garde aux dirigeants de l'entreprise sur les conséquences des suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail qu'elle entraîne. Nous en avons une illustration à la poste du Louvre, où la direction veut licencier une employée pour inaptitude physique en prétendant qu'il n'y aurait aucun poste à lui proposer.

À la suite d'un accident de travail dans le centre de tri où elle avait commencé à travailler il y a dix ans, cette collègue avait été reclassée à la distribution du courrier sur le deuxième arrondissement, avec une tournée aménagée. L'aménagement en question se réduisait à la fourniture d'un caddie motorisé,

et au fait que la tournée soit proche du bureau. Mais pour le reste, sa tournée s'est peu à peu allongée en proportion des emplois supprimés. Sur l'arrondissement, le nombre de tournées est passé en cinq ans de 80 à 52 ! Rien d'étonnant donc à ce qu'en mars dernier le médecin de prévention ait constaté son inaptitude définitive à tout emploi de facteur.

Mais là où l'on touche au cynisme, c'est quand, au terme d'un arrêt de travail en avril dernier, il lui fut demandé de rester chez elle. Trois propositions de reclassement lui seraient faites. La première proposition arriva d'ailleurs à ce moment-là. Alors qu'elle élève seule un enfant de 7 ans, La Poste osa lui proposer un poste à la Plate-forme industrielle de courrier de Gonesse,

à une heure et demie de trajet de Lognes, où elle habite, et en horaire 15 h – 22 h. Il faut dire qu'à Lognes précisément est pourtant implantée une autre plate-forme de La Poste.

Bien entendu, elle ne pouvait accepter de tels horaires, si loin de chez elle. La suite a prouvé qu'il ne s'agissait pas d'une simple maladresse accidentelle de la direction, mais que celle-ci avait décidé de l'évincer en profitant du fait qu'elle restait chez elle. Deux mois plus tard, il lui était annoncé qu'il n'y avait aucun autre emploi à lui proposer sur tout le groupe La Poste (270 000 salariés) et qu'elle était convoquée le 29 juin pour un entretien préalable au licenciement.

En apprenant cela, les postiers indignés commencèrent

à se mobiliser. Non seulement l'attitude de La Poste est révoltante mais, au-delà du sort scandaleux qu'elle veut faire à cette collègue, chacun peut se sentir menacé. La Poste veut supprimer 50 000 emplois sur 270 000 dans les années qui viennent, et chacun voit bien que tous les prétextes sont maintenant bons ! Une trentaine de facteurs allèrent le dire à la direction du Centre, et la mobilisation va continuer à s'étendre pour empêcher ce licenciement et obtenir un vrai reclassement. Ce ne serait pas un problème sans l'acharnement de la direction à réduire le personnel, car rien qu'à la poste du Louvre plusieurs emplois existent qui seraient parfaitement adaptés.

Correspondant LO

• Clinique de la Côte d'Opale – Boulogne-sur-Mer

Le patron contraint de céder du terrain

À la clinique privée de la Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer, les grévistes ont décidé de reprendre le travail dimanche 4 juillet, après neuf jours de grève. Le mouvement déterminé et dynamique – pour beaucoup des jeunes femmes faisant grève pour la première fois – a rencontré la sympathie des travailleurs et de la population de la ville.

Outre les difficiles conditions de travail, le manque d'effectif et les humiliations de la hiérarchie, c'est le bas niveau des salaires qui avait mis le feu aux poudres. Les grévistes réclamaient au départ 12 % de hausse des salaires, puis, le conflit se prolongeant, elles ont réduit leur revendication à 5 %.

L'augmentation obtenue, 3 % dans l'immédiat et 0,5 % au 1^{er} juillet 2011, même si elle est largement inférieure à la revendication initiale, est un net progrès qui n'aurait pas été obtenu sans la grève. Les grévistes ont obtenu aussi la transformation de 11 CDD d'infirmières en CDI. Le personnel s'est fait respecter, en faisant reculer la direction.

Ces jours de grève, malgré l'issue incertaine et l'amputation des paies, ont été vécus dans la joie, entre invention de chansons et de slogans, barbecue collectif, collectes de soutien et manifestation. Ces journées passées ensemble au piquet, sur le parking, ont permis de discuter, de se connaître davantage, car au travail c'est toujours la course. Le personnel se sent désormais plus fort, face à un directeur qui n'imaginait pas que le personnel ait l'audace de lui tenir tête. Ces liens tissés, cette expérience de la lutte, sont aussi un gage pour l'avenir.

Correspondant LO

• Bongard –Holtzheim (Bas-Rhin)

Les ouvriers refusent les samedis travaillés obligatoires

Depuis mardi 30 juin la majorité des ouvriers de Bongard sont en grève et bloquent l'accès de l'usine aux camions.

L'usine Bongard, située dans une petite ville de la banlieue de Strasbourg, est spécialisée dans la fabrication de fours pour les boulangers et dans les équipements annexes. L'usine d'Holtzheim compte 264 salariés, dont une centaine travaillent à la production dans des conditions très pénibles. Sur l'effectif ouvrier, une vingtaine sont actuellement en longue maladie ou en arrêt pour maladie professionnelle.

Cette entreprise, à l'origine une petite entreprise artisanale, a connu un développement important depuis une cinquantaine d'années, mais les méthodes de direction sont restées très paternalistes et les salaires de base tournent autour de 1 200 euros, même pour ceux qui accumulent les années d'ancienneté.

Au mois de mars, suite au succès de la CGT, devenue majoritaire aux élections dans le collège ouvrier, les délégués des

trois syndicats, CGT, CFDT et CFTC, se sont mis d'accord pour faire front face au syndicat maison à la botte du patron. Et ils ont réclamé une augmentation de salaire de 50 euros ainsi que la répartition égale pour tous de la prime de participation. Jusqu'à ce jour, cette prime est distribuée au prorata du salaire, et dans ce calcul les ouvriers sont particulièrement lésés.

Ces revendications n'ont rien d'exorbitant mais pourtant c'est encore trop pour la direction qui au bout de trois mois veut bien lâcher 40 euros brut mais en contrepartie exige que les samedis passent en horaire obligatoire.

C'est ce qui a fait déborder le vase et le 30 juin la majorité des ouvriers de production ont décidé d'arrêter le travail et se sont installés sur le parking devant les portes de l'usine et les quais de chargement, pour empêcher les camions d'emporter la marchandise et de livrer l'azote indispensable pour travailler.

Au mépris de toute règle de sécurité, la direction fait

travailler des ETAM et des employés, et de nouvelles têtes d'intérimaires sont apparues. Les travailleurs en grève qui surveillent les portes ont surpris un ouvrier d'une entreprise extérieure à 3 h 30 du matin, venu travailler à l'usine sur convocation d'un chef.

La direction de Bongard fait partie de ces petits patrons qui non seulement méprisent les salariés mais qui sont prêts à tout pour les faire plier.

Dans une lettre reçue samedi 3 juillet par les grévistes, elle se plaint d'avoir perdu 1,2 million d'euros pendant les quatre jours de grève et annonce que la prime de participation sera diminuée de 13 % pour tout le monde, grévistes ou non-grévistes, histoire de semer la zizanie. Cela n'impressionne pas particulièrement les grévistes, pas plus que l'assignation au tribunal pour ce mercredi 7 juillet, qu'ils vont mettre à profit pour faire un peu de bruit à Strasbourg.

Jusqu'à ce jour la grève continue.

Correspondant LO

• Académie de Nantes

Les informaticiens en grève

Depuis plusieurs mois, les employés des services informatiques des académies sont en mouvement. Ils redoutent les restructurations des services académiques, avec à la clé des suppressions de postes et la disparition de centres informatiques de proximité.

Cette politique gouvernementale est inscrite dans le « Schéma directeur des infrastructures » (SDI) lié à la « Révision générale des politiques publiques ».

Ces actions ont pris différentes formes : pique-niques, diffusions de tracts, organisation d'une garden-party parallèle contre les suppressions de postes en y associant l'ensemble des personnels du rectorat de Nantes et de l'inspection académique, ainsi que la participation aux manifestations interprofessionnelles pour l'emploi, les salaires et les retraites de mai et juin derniers.

Une action plus forte a été décidée le vendredi 25 juin, dans le cadre d'un mouvement de grève initié par l'intersyndicale nationale pour le retrait du projet SDI.

Les autres académies ont

connu également une très forte mobilisation des agents : 100 % de grévistes en Guyane, 90 % à Reims, 100 % à Rennes, 100 % au pôle examen de Nice. Suite aux pressions exercées par la hiérarchie, Bordeaux et Aix-Marseille se sont également mis en grève alors que le début de leur mouvement était prévu pour le lendemain ; 80 % de grévistes à Clermont...

Le matin du 5 juillet à Nantes, plus de 80 % des personnels informatiques se sont mis en grève avec l'appui des organisations syndicales CGT, FO, FSU et UNSA. À 10h, les personnels se sont réunis en AG. Les 44 personnes représentaient la quasi-totalité des agents à l'exception des chefs de projets. Les débats ont porté sur les différentes actions à mener pour populariser le mouvement. Une nouvelle AG a eu lieu dans l'après-midi pour affirmer la détermination des personnels.

Toute la journée, apeurée par l'ampleur de la grève, la hiérarchie a tenté de faire pression sur les collègues pour les faire céder. Il faut dire que la grève était prévue dans la période de publication des résultats du bac. Dans l'après-midi, avec le

dysfonctionnement de certains serveurs informatiques, engendrant des répercussions sur le calendrier de publication des résultats aux examens et d'autres applications, le chef de division a menacé de mise en demeure certains collègues et s'est livré à un chantage sur les conséquences pour les élèves...

La presse écrite et télévisée a été prévenue et s'est déplacée au rectorat pour couvrir les revendications des collègues.

Les collègues des autres services ont à de multiples reprises témoigné de leur sympathie et leur soutien envers l'action en cours, car le combat contre les suppressions de postes et les restructurations n'épargne personne. Les grévistes ont décidé de se réunir à nouveau mardi matin à 8 h pour décider des suites à donner au mouvement et faire le bilan des actions menées dans les autres rectorats de France et des DOM.

D'ores et déjà, les collègues sont fiers du mouvement engagé et d'avoir fait la démonstration de leur force à l'égard d'une hiérarchie plutôt dédaigneuse à l'égard des revendications.

Correspondant LO

• Centre d'appels – Sitel Pont-Sainte-Marie (Aube)

En grève pour les salaires

C'est au quatrième jour de grève que la DRH-France du groupe Sitel a enfin accepté de venir discuter des revendications des téléconseillers et cadres du Centre d'appels de Pont-Sainte-Marie, près de Troyes. Il aura aussi fallu l'annonce de la mobilisation dès le mercredi 7 juillet des deux autres sites du groupe Sitel-France, ceux de La Rochelle et de Malakoff.

Jusqu'à là, le directeur de Pont-Sainte-Marie avait tout juste été capable d'afficher son mépris en tentant de refuser l'accès des sanitaires aux grévistes qui occupaient les coins ombragés de la cour, prisés par les fortes chaleurs. « Ils n'ont qu'à aller pisser dehors, comme les chiens ! »

La grève mobilise la majorité des 430 salariés du site pour 3 % d'augmentation des salaires et pour une harmonisation des rémunérations des team managers avec le site de La Rochelle. Les décisions sont prises quotidiennement, à main levée. Les conditions de travail sont particulièrement stressantes avec des réclamations, résiliations, faites par des interlocuteurs souvent énervés, pour Darty ou Toshiba

et surtout pour SFR, qui est le plus gros client de Sitel. Les horaires sont normalement de 7 heures par jour, mais ils varient de plus en plus souvent de 4 ou 5 heures à 9 heures par jour ou avec un trou dans la journée.

Ce mardi 6 juillet, les négociations n'ont abouti qu'à l'acceptation de revendications des cadres sur l'harmonisation avec La Rochelle, mais rien sur une augmentation de 3 % des salaires. Selon le directeur, « le groupe ne fait pas » encore « assez de bénéfices pour redistribuer ». Alors, la reconduction de la grève a été décidée à nouveau.

Correspondant LO



• Continental-Clairoix

Les travailleurs toujours mobilisés pour défendre leurs droits

À moins d'une semaine d'intervalle, plus de 600 travailleurs le 29 juin et plus de 500 encore lundi 5 juillet se sont réunis devant l'usine Continental de Clairoix, pour exiger la garantie de leurs droits.

La direction du groupe avait tenté une manœuvre qui, tout en prétendant reprendre des demandes venant du personnel, en dénaturait le fond et ouvrait la voie pour l'avenir à des remises en cause possibles des accords arrachés par la lutte en mai-juin 2009. Les travailleurs demandent une amélioration de la compensation des pertes de salaire pour les travailleurs retrouvant un emploi et des mesures permettant d'améliorer les possibilités de reclassement effectif.

Dès le lendemain du premier rassemblement, la direction générale revenait en arrière, annulait les réunions

officielles de CCE et CE qu'elle avait convoquées en juillet et acceptait de recevoir le 7 juillet une délégation comprenant des membres du comité de lutte, pour mettre au point le texte qui confirmera ce qu'elle accorde de nouveau.

Parallèlement, des centaines de travailleurs avec le comité de lutte se préparent à une éventuelle contestation du motif économique du licenciement suite à la fermeture de l'usine de Clairoix, sans remettre en cause, bien évidemment, les accords pour lesquels ils se sont battus.

Rendez-vous a été donné à tous en septembre, pour se préparer à participer aux manifestations du 7 septembre et pour organiser un rendez-vous fraternel prévu pour le 18 septembre.

Correspondant LO

• Dernières révélations chez les Bettencourt

Les dessous (sales) du monde bourgeois et de ses serviteurs

« **Dédé arrosait large** » : voilà ce qu'a déclaré au journaliste de Médiapart celle qui fut pendant treize ans la comptable de la famille Bettencourt. « **Dédé** », c'était André Bettencourt, le mari de Liliane, la patronne de L'Oréal et deuxième fortune de France.

Cette comptable qui venait d'être entendue par la police a ajouté: « *Dédé, il ne s'en cachait pas, a toujours arrosé la droite* ». Et de décrire les enveloppes de 20 000 à 100 000 euros d'argent liquide qu'elle était tenue de préparer pour lui. Parmi les bénéficiaires des enveloppes, il y aurait eu Woerth, en 2007, en tant que trésorier de la campagne de Sarkozy, pour 150 000 euros. Et enfin Sarkozy lui-même qui, selon elle, aurait fait de nombreuses visites à l'hôtel particulier du couple milliardaire. La comptable a aussi déclaré qu'elle avait la charge de sortir 50 000 euros par semaine en liquide pour les dons privés de Liliane Bettencourt, qui avait repris à son compte les « bonnes œuvres » de son mari mort en novembre 2007. Voilà le dernier en date

des épisodes des révélations qui accompagnent la guerre au sein de la famille Bettencourt.

Ces liens entre les grandes familles bourgeoises et les sommets de l'appareil politique et de l'État, c'est-à-dire la subordination, et parfois la subornation pure et simple, des seconds vis-à-vis des premiers, sont une constante, mais cette fois elle est étalée au grand jour avec une certaine ampleur. Et pour cause, il s'agit d'une des toutes premières fortunes du pays.

Les hommes et les femmes

politiques des partis de gouvernement ont l'habitude de dire avec emphase qu'ils se mettent « au service du pays ». Pour être au service, ils le sont, au sens le plus terre-à-terre du mot. Seulement, ce qu'ils appellent le pays, ce sont les grands capitalistes, les seigneurs de la finance et de l'industrie. Cette soumission totale entre maîtres et serviteurs, ce système des enveloppes distribuées comme pourboires l'illustre bien.

Que Sarkozy soit passé d'avocat d'affaires à ministre,

puis à président de la République, il était toujours dans le même travail. Les bourgeois reconnaissent ses mérites, comme Martin Bouygues ou Bernard Arnault, le patron de LVMH et première fortune de France, qui avaient été témoins à un de ses mariages. Mais à gauche il en est de même. Strauss-Kahn alternera les postes ministériels avec son cabinet d'avocat d'affaires, lié entre autres à Elf, ou encore, dans les années 1990, comme vice-président du très fermé Cercle de l'industrie, aux côtés entre autres de Vincent Bolloré, autre milliardaire célèbre. Et cela avant d'être désigné par Sarkozy pour être le directeur du FMI. De même Martine Aubry était dans la continuité de ses fonctions quand elle quitta le poste de directrice adjointe de Péchiney, aux ordres de Jean Gandois, futur président du CNPF, ancêtre du Medef, pour entrer dans le gouvernement de gauche présidé par Mitterrand.

La France qu'ils aiment, comme le disent tous ces gouvernants, c'est celle-là; celle pourrie de fric et pour laquelle ils sont tous prêts à faire crever le reste de la population.

Paul SOREL



Woerth, un homme tôt rentré dans la carrière

Les ministres et les cadres de l'UMP présentent Woerth comme l'agneau blanc ignominieusement calomnié par ses détracteurs. Ce qui est certain, c'est qu'avant d'occuper les postes de ministre du Budget et de trésorier de l'UMP il a commencé sa carrière de façon sulfureuse.

Ce fut dans l'Oise, avec comme mentor Mancel,

l'ex-président du Conseil général, un temps président de feu le RPR, ancêtre de l'UMP. Mancel qui a été épinglé par la Chambre régionale des comptes après 1995 pour plusieurs détournements de fonds publics, puis condamné définitivement à 18 mois de prison avec sursis pour une de ses nombreuses affaires mises à jour.

Woerth officia dans les années 1980, nommé à ce poste par ce même Mancel, comme directeur de l'Agence de développement de l'Oise. En termes de développement, c'est surtout ses rétributions à qui il donna un coup de fouet. À tel point que la même Chambre régionale des comptes s'en est émue, notant qu'il avait augmenté en

deux ans son salaire de 40% et qu'il s'était octroyé des primes de façon indue. La Chambre des comptes a jugé qu'il devrait en rembourser l'essentiel. L'histoire ne dit pas s'il s'est exécuté mais, comme on le voit, dès le début il a eu un certain rapport à l'argent et aux deniers publics, voire un rapport certain.

P.S.

Le bouclier et les écus

Parmi les révélations de l'affaire Bettencourt-Woerth, il y a les 30 millions d'euros que le fisc a reversés à Liliane Bettencourt en 2008 au titre du bouclier fiscal! Instauré en 2007, le bouclier fiscal limite les impôts directs des

contribuables à 50% de leurs revenus: le gouvernement le présente comme un « outil de justice fiscale ». En réalité, c'est un cadeau fait aux nantis: pour l'ensemble des bénéficiaires, les sommes reversées par ce dispositif l'an passé s'élevaient

à 585 millions d'euros. Et 99% des sommes reversées sont allées à des redevables de l'ISF – l'impôt de solidarité sur la fortune. À eux seuls, les mille plus hauts patrimoines ont capté près de deux tiers de l'argent restitué.

Mais pendant que les grandes fortunes touchent ces cadeaux de l'État, le gouvernement multiplie les mesures d'économies dans les services publics et demande aux travailleurs de se serrer la ceinture.

Patrick GARREL

Contrôles fiscaux à géométrie variable

Dans le cadre des rapports de Liliane Bettencourt avec le fisc, beaucoup de personnes se sont étonnées de l'inactivité totale de ce dernier.

En théorie, tous les contribuables possesseurs d'un patrimoine de plus de trois millions d'euros sont contrôlés tous les trois ans. Or le site Médiapart note que Liliane Bettencourt

« depuis au moins quinze ans, n'a vu le fisc opérer ni un examen de situation fiscale personnelle, ni une vérification de comptabilité susceptible de viser par exemple la holding mise en place pour gérer sa fortune ».

C'est que, comme le notait dans le journal *Le Monde*, un agent du fisc: « pour améliorer la relation aux contribuables,

surtout s'ils sont fortunés, on individualise le rapport à l'impôt via des remises et des dérogations, en fonction de critères très variables d'un contribuable à l'autre. La transaction est la règle. »

Pour les très riches, pas de poursuites, mais des arrangements entre amis. La saisie de tous les biens personnels, les

poursuites pour fraudes par le fisc, ça c'est réservé aux gens d'en bas, paysans, petits commerçants, artisans ou salariés. Ce n'est pas pour rien que le chant des travailleurs proclame depuis près de 140 ans que « l'impôt saigne le malheureux », et l'on peut ajouter: en épargnant les riches.

P.S.

• Fuite des grandes fortunes en Suisse

La fable et la réalité

Mercredi 1^{er} juillet à l'Élysée, devant des députés UMP inquiets des remous créés par l'affaire Woerth-Bettencourt, Sarkozy a voulu justifier les largesses du fisc, les 30 millions d'euros de ristourne versés à la milliardaire au titre de l'année 2009. Le journal *Le Figaro* rapporte les propos qu'il a tenus: « *Liliane Bettencourt est la femme la plus riche de France et elle est restée en France. Est-ce qu'on aurait préféré qu'elle parte en Suisse? Si elle avait tout lâché, L'Oréal serait déjà suisse... Je ne veux pas qu'elle foute le camp en Suisse, moi!* »

Ce n'est déjà pas en soi très convaincant. Car si Liliane Bettencourt est certes restée en France, une partie de sa fortune a bien été mise « à l'abri » du fisc en Suisse. Mais lorsque Sarkozy tente de nous faire croire que son gouvernement ne pourrait rien contre la fuite des grandes fortunes, il l'est encore moins. Le gouvernement sait très bien faire saisir les biens de travailleurs quand ils n'ont pas payé leurs impôts. S'il n'utilise pas les mêmes armes contre les milliardaires, c'est qu'il ne le veut pas, car il est à leur service.

Agiter la peur de voir les grandes fortunes fuir la France avec leurs usines dans leurs valises est une vieille ficelle. Les travailleurs devraient se rendre à ce qui est présenté comme une évidence: s'ils ne veulent pas perdre leur emploi, il faut qu'ils se résignent aux cadeaux fiscaux, qui seraient nécessaires, indispensables, pour éviter la fuite des capitaux.

Agir, en contrôlant les comptes ouverts ou cachés des grandes fortunes comme des entreprises, seuls les travailleurs le pourraient, mobilisés pour défendre jusqu'au bout leurs intérêts et ceux de toute la société.

Et si les patrons veulent alors partir en Suisse, qu'ils partent... mais avec des bagages plus légers.

Aline RETESSE